



Coss - Infos

«Zones 30» et «zones de rencontre»

Par
Claude-Alain Monnard

Depuis 20 ans, il est possible d'aménager en Suisse des zones 30 km/h et des zones de rencontre. Des communes, en nombre croissant, adhèrent à cette tendance qui s'est confirmée après le 1^{er} janvier 2002, date de l'entrée en vigueur des ordonnances révisées et simplifiées. Ces zones poursuivent les mêmes buts: modérer le trafic et accroître la sécurité.

Dans le courant de cette même année, les autorités communales d'alors avaient procédé au découpage de Cossonay en 7 quartiers, tenant compte de leur homogénéité et du réseau routier qui les dessert, avec l'intention de créer des zones sur l'entier du territoire. Grosso modo, actuellement, la moitié de l'ouvrage a été finalisée et, à terme le solde sera totalement réalisé de manière progressive.

Zones 30 km/h

Elles sont indiquées par une signalisation spécifique. Les transitions entre le réseau routier usuel et une zone doivent être facilement recon-



Zone 30.

MT



Revêtements différents.

MAC

naissables. Le début et la fin de la zone sont mis en évidence par un aménagement contrasté faisant l'effet d'une «porte». Des marques particulières sont également installées sur la chaussée pour rappeler le caractère de la zone, comme la répétition du 30 sur la route, du bitume de couleur «parlante», des croisements rehaussés, un décrochement horizontal ou vertical. Au besoin, d'autres mesures peuvent être prises telles que la mise en place d'éléments d'aménagement ou de modulation de trafic.

L'expérience montre que chaque utilisateur est plus attentif aux déplacements des autres et qu'en principe, «tout le monde» se sent en meilleure sécurité dans le quartier. Il est cependant vrai aussi, qu'en certains endroits, des progrès «comportementaux» doivent être poursuivis!

En modifiant les rapports entre utilisateurs, la zone 30 km/h diminue fortement le nombre et la gravité des accidents. Les distances d'arrêt sont réduites de moitié par rapport à une circulation à 50 km/h.

Quelques principes

Dans une zone 30, les piétons ne sont pas prioritaires. Ils ont le droit de traverser la chaussée où bon leur semble, sauf si les passages piétons existent à proximité. Dans ce sens,



Obstacles modérateurs de trafic

ils manifesteront clairement leur intention!

Les autres usagers, automobilistes et motards, feront preuve de la plus grande prudence et resteront particulièrement attentifs aux activités qui se déroulent près de la chaussée. De plus, ils doivent être prêts à croiser des cyclistes bénéficiant de nouveaux aménagements cyclables permettant aux vélos d'emprunter à contresens des rues à sens unique.

Enfin, à l'intérieur du périmètre d'une zone 30 où le parking n'est autorisé que dans des cases prévues à cet effet, la signalisation est réduite. Cela sous-entend des responsabilités plus accrues à partager. Chaque utilisateur se situe dans un espace de vie où de nombreuses personnes cohabitent. Un seul mot

d'ordre donc: redoublez de vigilance!

Zones de rencontre

Le signal «zone de rencontre» (ou zone 20) désigne des endroits où les piétons peuvent utiliser toute la chaussée pour des activités de jeu, d'achats, de promenade ou de rencontre.

À Cossonay, le secteur concerné touche les rues du Temple, des Bons-Enfants, de la Placette, du Four, la Petite-Rue, le chemin du Prieuré et la place du Temple. Instaurée en 2004, cette zone est née d'une réflexion d'ensemble sur les mesures à prendre à l'échelle de la commune, d'une étude visant à mieux gérer le stationnement dans le périmètre du vieux bourg et d'en affirmer le caractère de ce dernier.

La vieille ville a longtemps constitué le cœur de Cossonay. Aujourd'hui, le centre s'est déplacé, mais le quartier autour du Temple n'a pas abandonné son charme. La mise en sens unique de plusieurs de ses tronçons rend l'espace plus confortable pour les piétons.

Malgré ces dispositions prises et les législations en vigueur, une prudence maximale de tous les instants est à observer. Les «rencontres surprises» ne sont pas à exclure. Donc, dans le doute, mieux vaut s'arrêter une fois de trop!



Place du Pont, accès à la zone de rencontre.